

QUOTIUM TECHNOLOGIES

Société anonyme au capital de 643.147,20 Euros
Siège social : 84-88 Boulevard de la Mission Marchand, 92400 Courbevoie
322 548 355 R.C.S. NANTERRE

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

1) Bilan du précédent programme

Aucun programme de rachat d'actions n'a été mis en place précédemment.

2) Répartition par objectifs des titres détenus au jour de la publication du présent descriptif : Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte

A la date de la publication du présent descriptif, la Société ne détient aucune de ses propres actions.

3) Nouveau programme de rachat d'actions

- **Autorisation du programme** : Assemblée générale du 14 juin 2007
- **Titres concernés** : actions ordinaires
- **Part maximale du capital dont le rachat est autorisé** : 10 % soit 40.196. Compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant à 0 (soit 0% du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 40.196 actions (soit 10 % du capital) sauf à céder [ou à annuler] les titres déjà détenus.
- **Prix maximum d'achat** : 8 euros
- **Objectifs** :
 - Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
 - Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Quotium Technologies par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,
 - Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
 - Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- **Durée de programme** : 18 mois à compter de l'assemblée générale du 14 juin 2007 soit jusqu'au 14 novembre 2008.

La présente publication est disponible au siège social ainsi qu'auprès de Natixis assurant le service titres de notre société, pour toute personne en faisant la demande.

Pour toute information :

E-mail: comfi@quotium.com

Site Web: www.quotium.fr

Siège social : 84-88 Bd de la Mission Marchand - 92411 Courbevoie Cedex